



LAFR1BA

2023 - 2024

Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes

LAFR1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Un intérêt marqué pour la langue et la civilisation latines et un goût prononcé pour les études françaises sont d'excellentes raisons pour se lancer dans l'aventure.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;
- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique ;
- serez doté-e d'outils efficaces d'analyse de la langue.

Votre profil

- Vous aimez la pensée claire, la réflexion rigoureuse, l'analyse des problèmes humains et sociaux, la précision et la beauté du langage oral et écrit ?
- Vous vous intéressez à l'histoire, à la philosophie, à la psychologie, aux langues, à la culture, à l'art et aux lettres dans leur acception la plus large ?

Alors, vous êtes prêt pour aborder les études de philosophie, arts et lettres ! Vous pouvez bien évidemment vous y préparer plus intensivement par des lectures, des cours préparatoires d'été, etc.

Votre futur job

Nos diplômés occupent des fonctions variées pour lesquelles leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

- Ils sont enseignants, chercheurs, libraires, journalistes, conseillers ;
- ils travaillent dans la communication, l'expertise ou la fonction publique, occupent des fonctions dans les milieux financiers, le secteur associatif, etc. ;
- ils organisent des événements, élaborent des publications, gèrent des espaces de documentation, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une formation spécialisée en langue et lettres latines (Antiquité) et en langue et lettres françaises (du Moyen Age à l'époque contemporaine) ;
- une solide formation en sciences humaines ;
- des compétences méthodologiques complexes relatives à l'histoire, aux études littéraires et à l'étude des langues ;
- la parfaite maîtrise du français, des compétences rédactionnelles et d'analyse de la langue.

Une fois bachelier, vous pourrez poursuivre votre formation par le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#).

LAFR1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le [Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes](#) forme des étudiant-es appelé-es à devenir des spécialistes de l'étude des langues et littératures françaises et latines. Au contact des textes, ces étudiants développent progressivement une capacité à maîtriser les différents fondements, des langues étudiées - qu'il s'agisse de la linguistique, de la grammaire, de la syntaxe et du vocabulaire - comme des genres littéraires et de l'histoire des littératures concernées. En latin, ils auront aussi acquis un niveau de traduction aisée de textes de niveau moyen. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme du troisième bloc annuel, mobiliser les savoirs acquis dans le domaine français et/ou latin en vue de produire un travail personnel d'ampleur limitée (travail de fin de cycle) dont la rédaction s'appuie sur des critères scientifiques rigoureux.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en langues et lettres anciennes et modernes,

1. Développer un savoir informé sur les langues française et latine.

1.1. Maîtriser les fondements du français et du latin aux différents niveaux de l'analyse linguistique et pragmatique (phonétique et phonologie, lexicque et phraséologie, syntaxe, sémantique, texte et discours).

1.2. Mobiliser et appliquer les savoirs acquis (lexicaux et grammaticaux) à des textes français et latins, dans le cadre de différentes activités (exercices de version et de thème, textes argumentatifs, dissertations, manipulations de formes grammaticales, recherches personnelles).

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits] 		x	
⌘ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 		x	
⌘ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 			

o Majeure

o Formation générale

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

o LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	PR [q1] [30h] [3 Crédits]
o LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavaleri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	PR [q1] [30h] [3 Crédits]
o LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	PR [q1] [45h] [4 Crédits]
o LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	PR [q1] [45h] [5 Crédits]
o LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Charlotte Koukila (supplée Anne- Catherine Simon)	PR [q2] [30h] [3 Crédits]
o LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	PR [q2] [45h +10h] [5 Crédits]
o			



LAFR1BA - 2e bloc annuel

● Obligatoire

✘ Au choix

△

● LROM1230	Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français	Mattia Cavagna	18 [q2] [32]
------------	--	----------------	-----------------

LAFR1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Langues et littératures latines et françaises****o Langue latine**

○ LGLOR1331	Latin III A ■	Nicolas Meunier	[FR] [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1332	Latin III B ■	Nicolas Meunier	[FR] [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐

o Linguistique française

○ LROM1331	Linguistique : analyse de la langue en contexte	Anne Dister (supplée Cédric Fairon Charlotte Kouklia (supplée Anne- Catherine Simon)	[FR] [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
------------	---	--	-------------------------------------

o Littérature latine

○ LGLOR1431	Littérature latine	Sarah Béthume	[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐

o Littérature française

○ LROM1200	Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2022-2023, 2024-2025...).</i>	Maxime Thiry (supplée Agnès Guiderdoni)	[FR] [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LROM1323	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Un des deux cours suivants

⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Amaury Dehoux	[FR] [q1] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐
------------	---	---------------	---

✂ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	FR [q1] [30h] +7.5h] [5 Crédits]
------------	---	--------------	---

o Cours de langue moderne

La même langue moderne doit être suivie pendant deux années consécutives (blocs annuels 2 et 3). Les étudiants sont invités à tenir compte, pour le choix de la langue, d'un éventuel projet d'échange Erasmus en bloc annuel 3. Les étudiants qui souhaitent suivre des cours d'italien ou d'espagnol sont invités à les prendre via leur mineure.

✂ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
✂ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	FR [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
✂ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.)	

LAFR1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

-

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inn-résidence) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inn-résidence>).

- [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) et [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) et [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#). D'autres masters de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>).

Dernière mise à jour : avril 2022

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSH/FIAL
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	FIAL
Adresse de l'entité	Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50 http://www.uclouvain.be/fial
Site web	http://www.uclouvain.be/fial

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Aline Smeesters](https://uclouvain.be/repertoires/aline.smeesters) (<https://uclouvain.be/repertoires/aline.smeesters>)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye) (<https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye>)
- Secrétaire: [Aline Smeesters](https://uclouvain.be/repertoires/aline.smeesters) (<https://uclouvain.be/repertoires/aline.smeesters>)
- 3e membre du jury restreint: [Agnès Guiderdoni](https://uclouvain.be/repertoires/agnes.guiderdoni) (<https://uclouvain.be/repertoires/agnes.guiderdoni>)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be